

## COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DE L'ÉQUIPE D'ANIMATION PASTORALE DU 5 AVRIL 2023

Présents : Père Albert, Pascal CHABAUD, Fabienne HOARAU, Josette MARTIN, Elisabeth ROCHER et Marie-Christine BRIQUET

### Célébration pénitentielle

Très belle célébration qui a été appréciée de tous par la joie qu'elle reflétait. Les participants sont sortis de cette célébration « regonfler ». Les enfants du KT étaient là avec leurs parents. Elisabeth indique que les enfants s'attendaient à recevoir l'absolution et à avoir une liste de péchés à cocher. Le Père Albert rappelle les règles en vigueur dans l'Eglise catholique : pour une célébration pénitentielle collective, il n'y a pas d'absolution collective sauf en cas de pandémie et de danger de mort imminente d'un groupe de personnes. Le Père précise que les enfants du caté présents à la célébration pénitentielle collective auront leur confession individuelle avec absolution durant la retraite de communion et profession de foi.

### Célébrations de la Semaine Sainte

Trois messes ont eu lieu pour les Rameaux : Basseneville, Troarn et Argences. Il y avait du monde dans les trois lieux. S'il y avait quelques chaises vides à Basseneville et à Troarn, à Argences en revanche, toutes les places assises étaient occupées et certains fidèles sont restés debout durant la messe.

Les messes du jeudi saint et du samedi saint ont été bien appréciées par les nombreux fidèles présents. La célébration de la passion du vendredi saint a été vécue dans le recueillement même s'il avait peu de monde. Le père Albert et l'Equipe d'animation pastorale remercient les nombreux bénévoles qui préparent les églises durant ces différents cultes paroissiaux.

### Voyage à Lyon

Il est pour l'instant maintenu même s'il y a peu d'inscriptions.

### Repas paroissial

Il est prévu le vendredi 12 mai. Les flyers sont à faire rapidement pour commencer les inscriptions. Pour la tombola, il serait bien de solliciter les commerçants pour les lots, cela évite des achats.

### Messe petites églises

Le planning est fait et joint à ce compte rendu. Quelques précisions au sujet des églises n'ayant qu'une seule messe indiquée : par manque de place, Cléville, Ouezy et Sannerville débiteront les messes du mardi soir en 2024 pour compenser 2023. Les autres communes ont eu ou auront dans l'année 2023 une autre célébration : Cendres : Emiéville ; Rameaux : Basseneville ; Jeudi Saint : Bellengreville ; Ascension : Moulton ; Assomption : Cléville ; 2 novembre : Bures sur Dives ; autour du 11 novembre : Janville, St Pierre du Jonquet ; début août : chapelle St Richer.

Il semble important de faire du boîtage pour informer les habitants de la commune concernée et de prévoir une présentation de taille petit flyer avec un texte qu'Albert doit préparer et il n'y aura plus qu'à compléter la date et organiser la distribution.

### Retraite de 1ère communion et profession de foi

Elle aura lieu le samedi 13 mai de 9h30 à 18h30 à l'accueil paroissial à Argences. Une trentaine d'enfants sont concernés.

### Retour du travail sur les doyennés

Le diocèse est découpé en 5 doyennés qui seront eux-mêmes découpés en paroisses dont le nombre sera défini en fonction de la configuration de chaque doyenné. **Albert souhaite inviter tous les paroissiens à un atelier d'explication de cette recomposition des paroisses le dimanche 30 avril à Argences de 9h30 à 10h30.**